



**Est  
Ensemble**  
Grand Paris

Pour le climat  
et la justice sociale!



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
SAINT-DENIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# SYNTHÈSE DU CONTRAT DE VILLE D'EST ENSEMBLE

## 2024 – 2030

**ENGAGEMENTS**  
**quartiers2030**





## LA POLITIQUE DE LA VILLE À EST ENSEMBLE

- La politique de la ville a pour but de réduire les écarts de développement au sein des villes. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine dans les quartiers les plus pauvres et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants qui subissent un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs ainsi que des difficultés d'accès aux soins et aux services publics.
- Cette politique est pilotée par Est Ensemble et l'État, en étroite collaboration avec les Villes et d'autres partenaires (Département, CAF, Éducation Nationale, etc.). Elle s'appuie d'une part sur des politiques de « droit commun » et d'autre part sur des « crédits spécifiques ». Le « droit commun » désigne les dispositifs et financements mis en place dans tous les territoires, indépendamment de leur situation socioéconomique. Les « crédits spécifiques » (dont l'Appel à Projet du Contrat de ville) désignent les dispositifs et financements spécifiquement mis en place dans les Quartier Prioritaires de la Ville (QPV) pour compenser les inégalités socioéconomiques.
- Les QPV sont ceux qui concentrent le plus de ménages pauvres. Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 fixe leur nombre à 20 sur Est Ensemble, soit 175 000 habitant-e-s (soit environ 40% de la population totale).

### Les 20 quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) d'Est Ensemble au 1<sup>er</sup> janvier 2024

- Géographie de 2015
- Extension de la géographie de 2024
- Réduction de la géographie de 2024

#### Population

Pour rappel, l'INSEE estimait que la géographie prioritaire de 2015 concernait environ 37 % de la population d'Est Ensemble

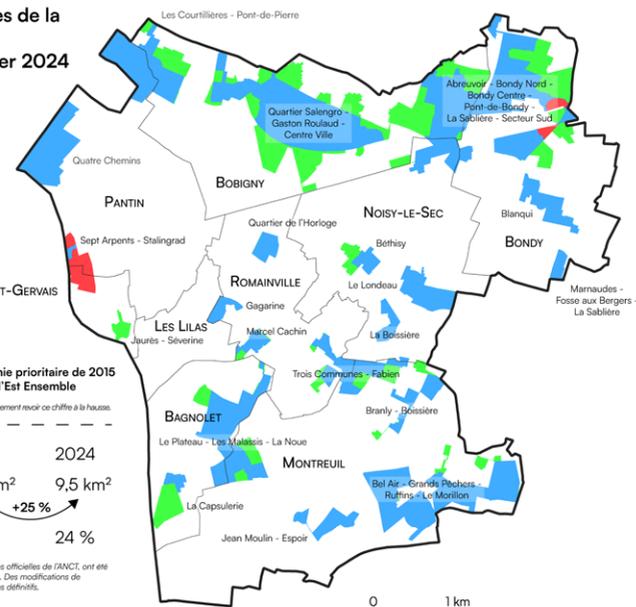
Les données de l'INSEE à paraître dans les prochains mois feront certainement revoir ce chiffre à la hausse.

Surface*	2015	2024
Surface occupée par les QPV	7,5 km <sup>2</sup>	9,5 km <sup>2</sup>
Part du territoire couverte par les QPV	19 %	24 %

+25%

\*Les données géographiques utilisées, dans l'attente des données officielles de l'ANCT, ont été extraites de SIG Ville le 10 janvier 2024 et ne sont pas stabilisées. Des modifications de délimitations restent possibles d'ici à la publication des périmètres définitifs.

SIG Ville - IGN - Est Ensemble/Observatoire du Territoire - 01/2024



## LE CONTRAT DE VILLE, C'EST QUOI ?

Le Contrat de ville est l'instrument permettant la mise en œuvre de la politique de la ville à l'échelon intercommunal. Il s'agit d'un document signé par l'établissement public territorial (EPT), l'État, les Villes et les partenaires institutionnels qui fixe les enjeux, les objectifs et le cadre de l'action en faveur des quartiers pour les six prochaines années. Il vise également à mobiliser le « droit commun » des partenaires. Il contient, par ailleurs, des pistes d'actions, dont les partenaires publics et associatifs sont invités à se saisir pour répondre aux difficultés rencontrées dans les quartiers.



Le nouveau Contrat de ville 2024-2030 a été signé le 31 mars 2024 à l'issue d'ateliers de co-construction réalisés avec les professionnel-le-s des villes et des partenaires. Il a vocation à être décliné en 20 « projets de quartier » élaborés à l'issue de concertations avec les habitant-e-s et les professionnel-le-s de terrain.

**8** thématiques dans le présent contrat

**3** thématiques transversales

## LES AMBITIONS DE CE NOUVEAU CONTRAT DE VILLE 2024 – 2030

### Actualiser le diagnostic territorial

Les Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) d'Est Ensemble font face à des difficultés économiques et sociales croissantes, nécessitant des investissements et des moyens humains adaptés pour répondre aux besoins identifiés.

### Renforcer le droit commun

Le Contrat de ville vise à mobiliser et à adapter le droit commun pour lutter contre les inégalités dans les QPV, nécessitant une évolution du co-portage de la politique de la ville.

### Améliorer le pilotage et la coordination

Le nouveau Contrat de ville cherche à mieux articuler les dispositifs, à rendre le pilotage plus lisible et partagé, et à développer des outils de suivi pour une mise en œuvre efficace.

### Renforcer le soutien aux acteurs locaux

La politique de la ville propose des moyens concrets pour améliorer les conditions de vie dans les QPV en soutenant les initiatives locales et en renforçant le service public de proximité.

### Prioriser l'accompagnement des associations

Le Contrat de ville vise à privilégier l'accompagnement des associations et le développement local, en simplifiant les procédures administratives et en garantissant des financements stables dans la durée.



## LES THÉMATIQUES DU CONTRAT DE VILLE ÉDUCATION ET JEUNESSE

### • • • ENJEUX

- Un nombre important de jeunes vulnérables (faibles revenus, monoparentalité, logements trop petits, etc).
- Une faible mixité sociale dans les écoles.
- D'importants retards scolaires et des décrochages précoces.
- Une prévalence des filières professionnelles.
- Un taux de rotation du personnel enseignant élevé et une ancienneté faible.

### • • • CHIFFRES CLÉS

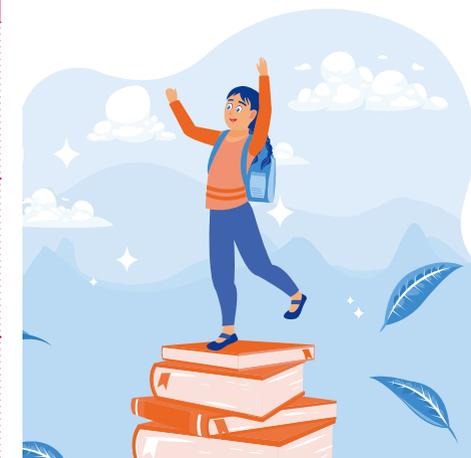


### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

À l'école, favoriser la réussite éducative, notamment des plus vulnérables et des décrocheurs.

Autour de l'école et en dehors, assurer la continuité de la prise en charge des enfants.

Permettre l'émancipation des enfants et des jeunes.



\* Métropole du Grand Paris

## SANTÉ

### • • • ENJEUX

- Des facteurs environnementaux défavorables : exposition aux nuisances et pollutions, ancienneté et faible performance énergétique du bâti, carence en espaces verts.
- Des facteurs sociaux et démographiques à l'origine d'importants besoins en santé : enfants en bas âge, précarité (monétaire, alimentaire, énergétique), métiers difficiles, population vieillissante par endroits.
- Une offre de soin insuffisante, surtout pour les spécialistes, à laquelle s'ajoutent des situations de non-recours et de renoncement aux soins.
- Une prise en charge de la santé mentale encore insuffisante.

### • • • CHIFFRES CLÉS

6,6

médecins généralistes pour 10 000 habitants contre 8 dans la MGP\* (2020)

3,8

médecins spécialistes pour 10 000 habitants contre 17,5 dans la MGP\* (2020)

20%

de bénéficiaires de la C2S non-participative contre 8,5% dans la MGP\* (2020)

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Améliorer la prévention et la promotion de la santé.

Consolider un véritable parcours de santé.

Améliorer la prise en charge de la santé mentale.



\* Métropole du Grand Paris

## SÉCURITÉ, TRANQUILLITÉ PUBLIQUE ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

### • • • ENJEUX

- Une préoccupation majeure des habitant·e·s, en particulier des femmes.
- Des tensions liées au stationnement anarchique et à la circulation routière dans certaines zones.
- Des problèmes d'incivilité et de tranquillité publique dans certains quartiers : dégradations, occupations de halls, nuisances.
- Des pratiques à risque chez certains mineurs qui requièrent une attention particulière : rixes, entrée dans les trafics, consommation de stupéfiants, prostitution, etc.
- Un développement important des mésusages du numérique (cyberharcèlement, escroquerie, etc).
- Pour une partie de la population, des relations dégradées avec la police.

#### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Prévenir le basculement des jeunes dans la délinquance.

Améliorer la prise en charge des victimes, notamment de violences intra-familiales et faites aux femmes.

Apaiser les tensions dans les quartiers et favoriser la tranquillité publique.

Lutter contre les actes de délinquance.



## ACCÈS AU DROIT ET ACCÈS AUX DROITS

### • • • ENJEUX

- D'importants besoins en information juridique (droit de la famille, droit des étrangers, droit de la consommation...) et un réseau d'acteurs à mieux structurer et coordonner.
- Les habitants les plus précaires, sont fortement limités dans leur accès aux droits, en raison d'un certain nombre de freins (langue, complexité, éloignement des institutions, etc.), c'est notamment le cas pour certaines personnes immigrées ou étrangères.
- La numérisation grandissante des services publics crée un enjeu supplémentaire pour l'accès aux droits des populations fragilisées, dans un contexte d'illectronisme important.

### • • • CHIFFRES CLÉS

**20%**

des foyers éligibles au RSA sont en situation de non-recours pérenne, en France (2018)

**23%**

de l'ensemble des éligibles à la CSS ne seraient couverts ni par une complémentaire collective ni par la CSS, en France (2021)

**28%**

des plus de 18 ans seraient « éloignés du numérique » (2018)

**27%**

de la population des QPV d'Est Ensemble est étrangère (2020) contre 17% dans la MGP\*

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Lutter contre le non-recours aux droits sociaux.

Favoriser l'apprentissage de la langue française, notamment pour les primo-arrivants.

Empêcher l'exclusion par le numérique.

Garantir l'accès au Droit pour tous et toutes.

## LIEN SOCIAL ET CITOYENNETÉ

### • • • ENJEUX

- Une vitalité associative certaine mais très variable selon les quartiers.
- Un partenariat entre institutions publiques et structures de proximité à renforcer dans certains quartiers.
- Une importante population primo-arrivante qui nécessite une prise en charge adaptée (formation linguistique, assistance juridique et administrative notamment).
- Une offre culturelle assez riche mais qui ne bénéficie pas à tous·tes.
- Un accès au sport (licencié) plus faible en QPV, en particulier pour les femmes.

### • • • CHIFFRES CLÉS

**4900**

associations dans les QPV d'Est Ensemble, soit 310 par habitants contre 446 dans le reste de l'EPT (2018-2024)

**10%**

de la population des QPV d'Est Ensemble dispose d'une licence sportive contre 17% en dehors (2016)

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Renforcer le lien social par un meilleur partenariat entre institutions et structures de proximité, en favorisant l'inclusion par le sport et en incluant mieux les personnes âgées dans les dynamiques locales.

Promouvoir la citoyenneté par le renforcement du pouvoir d'agir des habitants, leur permettre de s'approprier les enjeux et d'en être acteurs.

Promouvoir l'ouverture culturelle.



## EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### • • • ENJEUX

- Un niveau important de chômage, auquel s'ajoute une part importante d'actifs qui ne recherchent plus d'emploi compte tenu de la faiblesse des offres et des conditions proposées.
- Des niveaux de qualifications peu élevés ainsi que d'importants freins périphériques à l'emploi (mobilité, maîtrise de la langue, garde d'enfants, discriminations, etc.).
- Une sur-représentation de l'emploi précaire et une importante précarité des auto-entrepreneurs (liée à l'ubérisation notamment).

### • • • CHIFFRES CLÉS

**81%**

des 15-64 ans sont en emploi dans les QPV d'Est Ensemble contre 87% dans la MGP (2020)

**13,5%**

des personnes actives sont au chômage (au sens du recensement) dans les QPV d'Est Ensemble contre 9,6% dans la MGP (2020)

**14%**

des salariés sont en emploi précaire dans les QPV d'Est Ensemble contre 11% dans la MGP (2020)

**25%**

de la population est diplômée du supérieur contre 49% dans la MGP (2020)

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Adapter les modes d'intervention et les dispositifs emploi aux spécificités des publics en QPV, pour faciliter l'accès à un emploi durable.

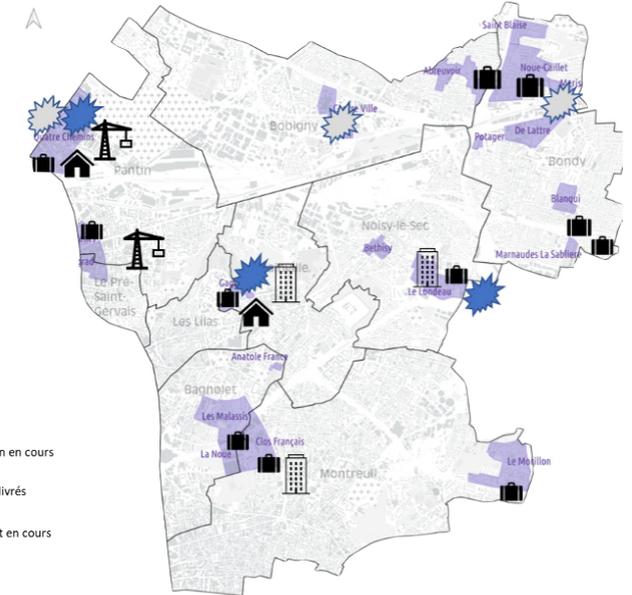
Accompagner les projets d'implantation d'activités économiques dans les quartiers, au service du lien social, du renforcement des services et de l'emploi de proximité et de l'attractivité résidentielle.

Faire de l'entrepreneuriat, une opportunité d'emploi durable pour tous·te·s.

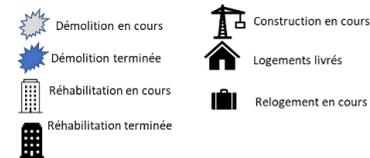
## HABITAT ET RENOUVELLEMENT URBAIN

### • • • CONSTATS ET ENJEUX

- Environ 68% de logements sociaux dans les QPV d'Est Ensemble contre 24% dans la MGP (2018-2021).
- Le parc de logements connaît des problématiques spécifiques, variables selon les secteurs : grands ensembles de logements sociaux, copropriétés privées, centres-villes, tissu faubourien, etc.
- 12 quartiers en renouvellement urbain dans le cadre du NPNRU.



Localisation des quartiers en renouvellement urbain



### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Poursuivre le renouvellement urbain et amplifier les actions d'amélioration de la qualité de l'habitat.

Améliorer le cadre de vie.

## AMÉNAGEMENT, DÉPLACEMENT ET ENVIRONNEMENT

### • • • CONSTATS ET ENJEUX

- L'offre de transport est conséquente sur le territoire, mais inégalement accessible.
- 37% des habitants d'Est Ensemble vivent à moins de 500 mètres d'un métro ou d'un tramway.
- Les QPV bénéficient aujourd'hui des grands projets urbains ou de mobilité à l'échelle d'Est Ensemble.
- De nombreux quartiers d'Est Ensemble bénéficient d'espaces végétalisés et paysagers, mais ils restent encore à valoriser.
- La surface d'espace vert par habitant est en moyenne de 6,46 m<sup>2</sup>/habitant à Est Ensemble contre 10 m<sup>2</sup> à Paris.

### OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Mettre en œuvre une politique d'aménagement d'entraînement des QPV/NPRU et d'intégration à l'ensemble du territoire.

Développer l'offre et les pratiques de mobilités des habitants.

Mettre en œuvre et accompagner la transition écologique de l'aménagement.



## LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES DU CONTRAT DE VILLE

### LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

- Les habitant-e-s des quartiers prioritaires peuvent être particulièrement victimes de discriminations, en premier lieu, en raison de la composition sociale des QPV (notamment l'origine réelle ou supposée de la population), puis d'un « effet quartier » spécifique découlant de stéréotypes et d'inégalités dans l'accès à certains services publics.
- Dans l'immense majorité des cas, les discriminations subies ne débouchent sur aucune action de la part des victimes ou des témoins. Au-delà de la prévention des discriminations, il existe donc également un fort enjeu d'accès et de connaissance du Droit.



### ÉGALITÉ FEMME-HOMME

- L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental inscrit dans la Constitution qui peine encore à devenir une réalité, a fortiori dans un contexte marqué par la précarité, l'isolement, les freins à la mobilité sociale et géographique et les préjugés persistants. Les femmes en situation de précarité sont, en effet, les premières personnes touchées par les difficultés rencontrées dans les QPV.
- En raison de son caractère transversal, cette thématique nécessite d'être intégrée à l'ensemble des politiques publiques menées dans les quartiers prioritaires (en matière d'emploi, d'éducation, de santé, de cadre de vie, etc).

## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- À l'échelle métropolitaine, les quartiers prioritaires de Seine-Saint-Denis font partie des territoires les plus vulnérables face aux risques induits par le changement climatique. Les quartiers prioritaires d'Est Ensemble souffrent, pour certains, d'une carence en espaces verts, de logements peu performants, de phénomènes d'îlots de chaleur urbains. Leurs habitant·e·s cumulent, dans le même temps, plusieurs facteurs de fragilité (précarité, faible mobilité, difficultés d'accès aux services publics, isolement).
- Les habitant·e·s ne sont toutefois pas les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre et subissent parfois une forme de relégation vis-à-vis des dynamiques de transition écologique. L'enjeu est donc à la fois d'adapter les quartiers au changement climatique et de mieux inclure les habitant·e·s à la définition de la « transition écologique ».



## LA GOUVERNANCE

La politique de la ville est co-pilotée par Est Ensemble et la Préfecture du département, en étroite collaboration avec les Villes du territoire.

Les partenaires sont associés dans le cadre d'une « coopération renforcée » visant à mieux mobiliser le droit commun. Cela passe par la tenue de comités réguliers, l'évaluation et l'adaptation des politiques menées et un meilleur partage d'informations entre institutions. Un protocole d'échange de données est, à ce titre, inséré au Contrat de ville.

Les partenaires du Contrat de ville s'accordent sur la nécessité de garantir le principe de co-construction de la politique de la ville, et plus généralement de revaloriser l'engagement citoyen. La forme des conseils citoyens pourra, à ce titre, être repensée et inclure d'autres instances de démocratie locales existantes. Quelle que soit la forme retenue, les prérogatives des conseils (autonomie, indépendance, présence aux instances) seront toutefois maintenues.

## LES OUTILS ET CONTACTS AU QUOTIDIEN

Chaque année, un Appel à projet est lancé par l'État et Est Ensemble pour faire émerger et soutenir des initiatives locales répondant aux enjeux identifiés dans le Contrat de ville. Les projets sélectionnés doivent s'appuyer sur les ressources et acteurs locaux afin de garantir leur ancrage dans les quartiers.

Un.e chef.fe de projet est présent dans chaque ville d'Est Ensemble afin d'accompagner les porteurs de projet, notamment les associations dans la construction de leur projet, leur mise en réseau et la constitution de leur demande de subvention. Les nouvelles associations souhaitant s'implanter sur le territoire sont invitées à se rapprocher du/de la chef.fe de projet de leur quartier.

Pour toute information relative à l'Appel à projet, consultez le site internet d'Est Ensemble ou contactez [contratdeville@est-ensemble.fr](mailto:contratdeville@est-ensemble.fr).

Les partenaires sont également mobilisés pour atteindre les objectifs identifiés dans le Contrat de ville.



SCANNEZ-MOI



La version complète du Contrat de ville est accessible sur le site d'Est Ensemble via le QR CODE.

## LES CO-PILOTES EST ENSEMBLE ET LA PRÉFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS



## LES VILLES

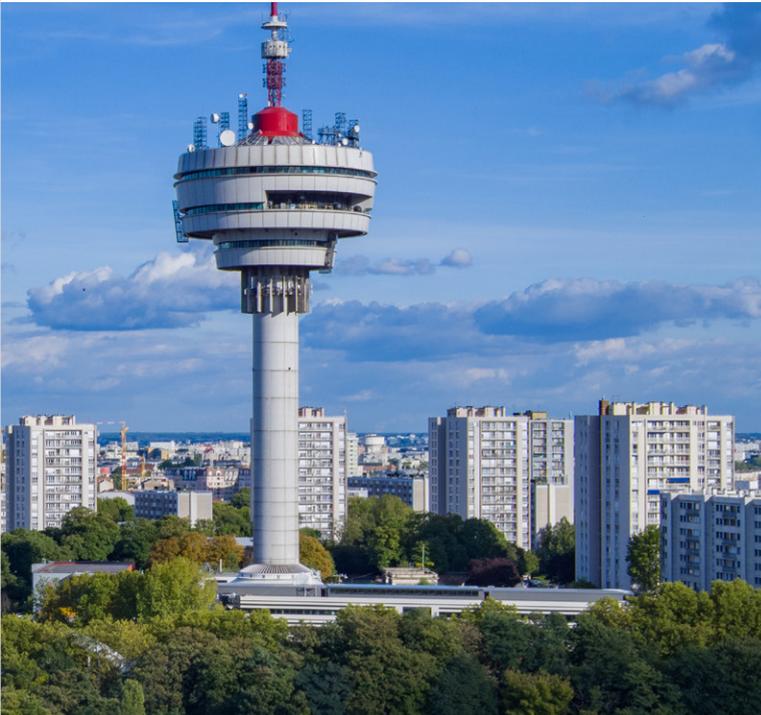


## LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



## LES BAILLEURS







Création graphique : SARL GRAINES DE COM, adaptation par Est Ensemble  
Crédit photos : Antoine Dumont, Christel Jeanne, Gaël Kerbaol, Hervé Boutet (Est Ensemble)  
DCOM drone - Adobe Stock

**est-ensemble.fr**

